

Avec DEKRA, l'examen du code de la route en toute simplicité

Agréé par le ministère de l'Intérieur, DEKRA pourra dès le mois de mai, accueillir les candidats à l'examen du Code de la Route. S'appuyant sur son réseau en métropole et dans les DOM, le spécialiste de la sécurité et de la prévention des risques souhaite offrir flexibilité, proximité mais aussi dynamiser et moderniser les conditions de passage de cet examen.

Le permis de conduire est un passeport indispensable pour l'emploi. Pour réduire le délai d'obtention de celui-ci, en le ramenant de 100 jours, en 2013, à 45 jours, la moyenne européenne, il a été décidé de confier la surveillance de l'examen du code à des prestataires agréés par l'Etat, les inspecteurs du permis de conduire se consacrant à la conduite. En France, c'est ainsi plus de 1 400 000 candidats chaque année qui pourra bénéficier de cette réforme en s'inscrivant dans le centre d'examen DEKRA de son choix pour passer le code.

Engagé dans le domaine de la sécurité routière depuis près d'un siècle, DEKRA est également le leader européen de l'inspection et de la certification dans les domaines du transport et de la logistique. Au fil des années, le groupe a élargi son expertise et propose désormais, en plus du contrôle technique automobile, un ensemble de services liés à l'automobile. L'examen du Code de la Route s'inscrit donc logiquement dans ce portefeuille d'activités.

Le service qui sera ouvert aux candidats libres et aux auto-écoles en mai 2017 s'appuiera sur la richesse du maillage territorial de DEKRA en France, avec les centres de contrôle technique du réseau DEKRA Automotive comme les agences de DEKRA Industrial. DEKRA proposera un examen résolument moderne avec inscription via les sites web et mobile, réservation en ligne pour les auto-écoles, passage de l'examen sur tablette individuelle...Enfin, ce déploiement progressif sur un an des centres d'examen offrira proximité et permettra de réduire les délais d'attente des candidats (inscription possible jusqu'à la veille de l'examen).

A propos de DEKRA :

Depuis 90 ans, DEKRA s'engage pour la sécurité. Fondé en 1925 à Berlin sous le nom de Deutscher Kraftfahrzeug-Überwachungs-Verein e.V., DEKRA est aujourd'hui l'un des plus grands organismes d'expertise au monde. Filiale de DEKRA e.V., DEKRA SE gère les activités opérationnelles du groupe. En 2016, DEKRA a réalisé un chiffre d'affaires de près de 2,9 milliards d'euros. Le groupe emploie actuellement 38 000 personnes dans plus de 50 pays sur cinq continents. Ses experts qualifiés et indépendants proposent, pour améliorer la sécurité sur la route, au travail ou à la maison, des services couvrant aussi bien le contrôle technique de véhicules, l'expertise, la gestion et le règlement de sinistres, le contrôle industriel et de bâtiments, le conseil en sécurité, le contrôle et la certification de produits et de systèmes. La vision 2025 de DEKRA, à l'occasion de son 100^{ème} anniversaire, est d'être le partenaire global pour un monde plus sûr.

A propos de DEKRA Automotive :

Numéro 1 mondial avec 26 millions de contrôles techniques réalisés dans 30 pays, DEKRA Automotive gère en France un large réseau d'affiliés et de centres en propre. Couvrant avec près de 1700 établissements l'ensemble du territoire national pour des contrôles techniques automobiles (1534 centres) et poids lourds (160 centres) garantissant aux usagers un contrôle technique impartial, répondant aux plus hauts standards de qualité.

DEKRA Automotive gère 3 enseignes de contrôle technique automobile, DEKRA, NORISKO Auto et AUTOCONTROL et 1 enseigne DEKRA pour le poids lourds et réalise près de 6.4 millions de contrôles par an. Acteur engagé sur la sécurité routière, DEKRA Automotive poursuit en France la mission d'intérêt général portée depuis 90 ans en Allemagne, par sa société mère, qui finance un pôle de recherche en prévention des accidents. Partenaire de la Délégation Interministérielle à la Sécurité Routière depuis 2000, étendue en 2008 en signant la charte européenne, DEKRA Automotive mène de nombreuses actions de sensibilisation et de prévention, dans ce cadre.